

**PROCÈS-VERBAL DE LA 8^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
DE LA CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE
TENUE LE 2 AVRIL 2025 À 18 H 30 DE FAÇON VIRTUELLE**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

1.1 Mot de bienvenue

M. Jacques St-Louis souhaite la bienvenue à cette assemblée qui se tient entièrement et exclusivement à distance. Il déclare l'assemblée ouverte.

Il souhaite la bienvenue à notre invité, M. Philippe Gervais, directeur soutien des affaires de Centre Desjardins Entreprises.

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Le secrétaire de l'assemblée sera M. Jonathan Lefebvre et sera assisté dans cette fonction de Mme Carole Saucier.

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

On ouvre l'assemblée avec la vidéo du message livré par notre Président du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à L'AGA

M. Jonathan Lefebvre précise les règles de fonctionnement qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions entre le membre et les animateurs.

Il invite les membres à l'écoute d'une courte capsule vidéo pour se familiariser avec la plateforme numérique.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, la nomination de deux scrutateurs est obligatoire. M. Lefebvre recommande de nommer Mme Carole Saucier et Mme Julie Francoeur comme scrutatrices.

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu ;

Les membres acceptent que Mesdames Saucier et Francoeur agissent comme scrutatrices puisqu'elles ont été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir.

2.3 Adoption de l'ordre du jour.

M. Jonathan Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu ;

Les membres adoptent l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 avril 2024

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle a été déposé sur le site internet de la Caisse. Puisque nous avons eu l'occasion d'en prendre connaissance avant cette rencontre, nous n'en ferons ni la lecture ni le résumé. Nous sommes ainsi prêts à en faire l'adoption.

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu ;

Les membres adoptent le procès-verbal du 3 avril 2024. Adoptée à l'unanimité.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président, M. Jacques St-Louis présente ses collègues administrateurs. Par la suite, il fait lecture du rapport du conseil d'administration.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Le secrétaire, M. Jonathan Lefebvre livre le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

3.3 Rapport financier au 31 décembre 2024

M. Denis Guay, directeur général invite les membres à regarder une courte capsule vidéo présentant les résultats financiers de la Caisse.

Aucune question n'est soulevée.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Mme Marie-Hélène Tousignant invite les membres à regarder une courte capsule vidéo récapitulative des sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu ou en dons et commandites.

Elle présente la répartition par secteurs des dons et commandites qui totalise la somme de 103 021\$.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PRÉVUE PAR LA LOI AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Aucune question n'est soulevée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(Vote en différé)

■ L'ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Le projet de répartition des excédents annuels est présenté par M. Denis Guay, directeur général et celui-ci invite les membres à visionner une courte vidéo.

Excédents avant ristournes :	20 260 \$
FADM :	403 762 \$
Ristournes aux membres :	3 250 964 \$

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu ;

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration sera soumise au vote dès ce soir et ce, jusqu'au 6 avril 2025 à 23 h 59.

À la réception du résultat, les membres ont voté à **47 CONTRE** et **680 POUR** l'adoption de la répartition des excédents annuels.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Le président, M. Jacques St-Louis agira à titre de présidente d'élection et M. Jonathan Lefebvre comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président du comité de mise en candidature, M. André Bellemare, fait lecture du rapport du comité de mise en candidature à l'assemblée générale annuelle et de la démarche du profil collectif, en vue de l'élection des membres du conseil d'administration, à la suite de l'appel de candidatures lancé durant la 3^e semaine de janvier 2025.

Il explique que le conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité recherchées en fonction de ses besoins.

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours à partir du mardi 21 janvier 2025.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

M. Bellemare fait mention qu'il y a 5 postes à pourvoir au conseil d'administration et que la Caisse a reçu un nombre inférieur au nombre total de postes à combler.

5.2.4 Élection par acclamation

Ce dernier déclare élu par acclamation en tant que membre du conseil d'administration, les personnes suivantes :

Mme Sandra Bianki
M. Éric Gilbert
M. Laurent Lavergne

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS.

Le secrétaire, M. Jonathan Lefebvre, fait lecture des précisions quant aux modalités de vote.

6. **FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Le président, M. Jacques St-Louis précise l'ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours, informe les membres des précisions sur l'annonce des résultats et procède à la levée de l'assemblée.

7. **PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'assemblée est levée en date du dimanche 6 avril 2025 à 23 h 59, suite à la réception des résultats de vote et sa publication sur le site de la Caisse.

_____, président _____, secrétaire